

Présidence de M. Nicola Di Giulio, président

Membres absents excusés : Mme. Romane Benvenuti ; Mme Marlène Bérard ; Mme Isabelle Bonillo ; M. Vincent Brayer ; Mme Anna Crole-Rees ; M. Jean-Pascal Gendre ; Mme Alice Girardet ; M. Ngoc Huy Ho ; M. Sébastien Kessler ; Mme Sevgui Koyuncu ; Mme Astrid Lavanderos ; Mme Laura Manzoni ; M. Jean-Luc Masson ; M. Jacques Pernet ; Mme Sara Soto ; Mme Rafaella Simonetti ; Mme Maurane Vouga ; M. Yohan Ziehli

Membres absents non excusés : --

Membres présents	82
Membres absents excusés	18
Membres absents non excusés	0
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 40 à la halle 35 bâtiment Sud du Palais de Beaulieu

R13-CD

[Rapport s/
Préavis N°
2021/24](#)

Premières mesures du Plan climat et stratégie de financement

Rapporteur : [Johann Dupuis](#) (EàG)

Discussion

M. Johann Dupuis (EàG) ; Mme Karine Beausire Ballif (soc.) ; Mme Sara Gnoni (Les Verts) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Vincent Vouillamoz (Vert'lib.) ; Mme Céline Misiego (EàG) ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. Samuel De Vargas (soc.) ; M. Xavier de Haller (PLR) ; M. Philippe Miauton (PLR) ; M. Ilias Panchard (Les Verts) ; M. Xavier de Haller (PLR) ; M. Grégoire Junod, syndic. ; M. Xavier de Haller (PLR) ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. Philippe Miauton (PLR) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; Mme Franziska Meinherz (EàG) ; Mme Mathilde Maillard (PLR) ; M. Grégoire Junod, syndic ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Grégoire Junod, syndic ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Xavier Company, directeur de Services industriels ; M. Valentin Christe (UDC) ; M. Xavier Company, directeur de Services industriels ; M. Valentin Christe (UDC) ; M. Xavier Company, directeur de Services industriels.

Vote s/concl. 1

Le Conseil, par 46 oui, 16 non et 1 abstention, **approuve** la conclusion n° 1 de la commission.

Vote s/concl. 2

Le Conseil, par 57 oui, 22 non et 0 abstention, **approuve** la conclusion n° 2 de la commission.

Vote s/concl. 3

Le Conseil, par 71 oui, 7 non et 1 abstention, **approuve** la conclusion n° 3 de la commission.

Deuxième partie de la 3^e séance du mardi 14 septembre 2021

Vote s/concl. 4 | Le Conseil, par 57 oui, 20 non et 1 abstention, **approuve** la conclusion n° 4 de la commission.

Vote s/concl. 5 | Le Conseil, par 52 oui, 7 non et 19 abstentions, **approuve** la conclusion n° 5 de la commission.

Vote s/concl. 6 | Le Conseil, par 73 oui, 6 non et 0 abstention, **approuve** la conclusion n° 6 de la commission.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. d'adopter les modifications du règlement sur les indemnités communales liées à la distribution d'électricité (cf. annexe), en particulier la fixation des plafonds des taxes pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables et pour le développement durable à 1.9 ct/kWh pour la période 2022-2025 ;
2. d'autoriser la Municipalité à financer l'aide à l'acquisition d'un abonnement annuel Mobilis selon les modalités prévues par le présent préavis par l'intermédiaire des enveloppes financières liées au Plan climat ;
3. d'autoriser la Municipalité d'allouer une enveloppe de CHF 1'000'000.- par année dès 2022 pour le financement des charges financières et opérationnelles en lien avec la mesure canopée ;
4. d'autoriser la Municipalité d'allouer une enveloppe de CHF 1'300'000 par année dès 2022, augmentée progressivement à CHF 1'400'000.- en 2024 et CHF 1'500'000.- en 2025 pour le financement des charges financières et opérationnelles en lien avec les mesures de report modal ;
5. de prendre acte que l'exonération de la finance d'abonnement au téléseuil des SIL (Citycable) pour les bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI et de remboursement de frais médicaux sera supprimée au 1er janvier 2022.
6. Le Conseil communal charge la Municipalité de réaliser un monitoring de l'impact spécifique des mesures proposées sur les émissions de gaz à effet de serre.

INI 10 - Postulat | [de M. Louis Dana et consorts](#) : « **Vote dès 16 ans : Lausanne doit prendre les devants !** »

Discussion préalable | M. Jean-François Cachin (PLR) qui demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

INI 11 - Postulat | [de M. Camille-Angelo Aglione et consorts](#) : « **Il faut assainir les giratoires de la Maladière, Malley et Montchoisi** »

Deuxième partie de la 3^e séance du mardi 14 septembre 2021

Discussion
préalable

M. Ilias Panchard (Les Verts) qui demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

INT 10-FIM
Interpellation

de M. Musa Kamenica (Soc.) : « *Clochatte : Ecole internationale et bouchon intercommunal* »

Discussion
(réponse de la
Municipalité)

M. Musa Kamenica (soc.) qui dépose une résolution ; Mme Florence Germond, directrice de Finance et Mobilité ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; Mme Florence Germond, directrice de Finance et Mobilité

Résolution

« *le Conseil communal souhaite que la Municipalité intervienne rapidement auprès de la commune du Mont-sur-Lausanne et de l'Ecole Internationale pour que le bouchon matinal disparaisse, notamment par l'ouverture d'une nouvelle voie d'accès sur le territoire de la commune du Mont* ».

Vote s/résolution

Le Conseil, par 47 oui, 5 non, et 17 abstentions, **adopte** la résolution de M. Musa Kamenica.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Clôture

La séance est levée à 22 h 21.

Le président :

Le secrétaire :

.....

.....